

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

de la Commune de HADOL

en exercice : 19

Séance du 11 septembre 2026

présents : 15

Votants : 19

Date de convocation

05/09/2026

Date d'affichage

14/09/2026

L'an deux mil vingt-six, le onze septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Hadol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe MAIRE, Maire.

Présents : BESSERER L., BOIGEY-DIEMER M., BONNE J., COUSOT A., GAUCHON L., JEANJACQUOT C., MAIRE P., MAUFROY-VUILLEMIN C., MUNIER E., MUNIER R., NOEL P., ROLLOT D., SOUCHET J.-M., RIETSCH M., VUILLEMIN M..

Absent excusé : COURTOIS-PAULUS M., DEVAUCHELLE E., MARECAL C. et MILLION E..

Pouvoirs : M. DEVAUCHELLE E. a donné pouvoir à M. MAIRE P.,
Mme MILLION E. a donné pouvoir à Mme BOIGEY-DIEMER M.,
Mme COURTOIS-PAULUS M. a donné pouvoir à Mme RIETSCH M.,
Mme MARECAL C. a donné pouvoir à M. NOEL P..

Madame Audrey COUSOT a été nommée secrétaire.

Objet : **Régularisation d'une vente de surplus de bois**

Monsieur le Maire explique qu'à l'été 2025, un surplus de Douglas a été abattu. Il n'a pas pu être inclus dans les ventes groupées confiées à l'O.N.F.. Les services techniques ayant besoin d'une partie de ce bois sous forme sciée pour les aménagements communaux, un accord a été conclu avec la scierie Perrin pour le sciage.

La scierie Perrin a proposé de racheter le reste du bois, soit 15 mètres cubes, à hauteur de 100 euros le mètre cube.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **FIXE** le prix des à 1 500 euros ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document utile.

POUR – 19

CONTRE – 0

ABSTENTION – 0

Fait et délibéré en séance les an, mois et jour susdits, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie certifiée conforme,
HADOL, le 11 septembre 2026
Le Maire,
Philippe MAIRE

